Marmande

TRIMESTRIEL / Avril 2025 LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE MARMANDE



UNE VILLE PROPRE, L'AFFAIRE DE TOUS

CITOYENNETÉ • ACTUALITÉS • AGENDA

www.mairie-marmande.fr villedemarmande

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 1 08/04/2025 08:31

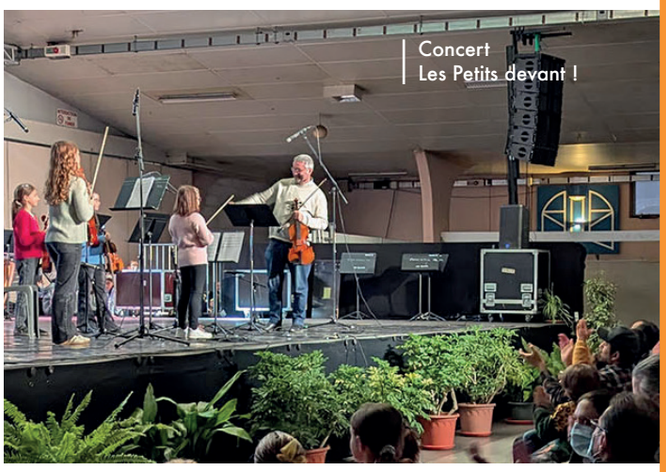
RETOUR EN IMAGES



Marché aux truffes



Concert du Nouvel An "La machine à remonter le rock"



Concert Les Petits devant !



Cérémonie des vœux à la population



En février, Marmande a fêté l'Amour



Fête de la tulipe à Magdeleine

SOMMAIRE

p. 4-5 Budget 2025

p. 6 Prévention

p. 7-8 Cadre de vie

p. 9-14 Dossier Solidarités

p. 15 Culture

p. 16 Entretien
Bertrand Tunica

p. 17 Portrait
Sami Belhaddad

p. 18 Agenda

p. 19 Tribunes politiques

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 2 08/04/2025 08:31

PRÉPARER MARMANDE POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES

Chères Marmandaises,
chers Marmandais,

Lors du Conseil municipal du 10 mars, nous avons abordé deux sujets essentiels pour l'avenir de notre ville : le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD).

Penser la ville pour les dix prochaines années

Ce document stratégique fixe les grandes orientations en matière d'urbanisme, de mobilité, d'environnement et d'aménagement pour la prochaine décennie.
Marmande doit se projeter dans l'avenir en conciliant développement économique, qualité de vie et respect de l'environnement. La transition écologique reste au cœur de notre action, avec une meilleure gestion des ressources naturelles, la préservation des espaces verts et le développement des mobilités douces. Nous voulons une ville plus attractive, où les commerces, les équipements publics et les logements s'adaptent aux besoins de tous les habitants. La finalité est de gagner en population et en richesse pour notre ville.
L'enjeu est également économique : il s'agit d'attirer des entreprises, de dynamiser l'emploi local et de renforcer le rayonnement de Marmande au sein du territoire. Le PADD nous permet de structurer cette ambition, en favorisant une croissance maîtrisée et en mettant en place des outils concrets pour accompagner les projets futurs.



Sécurité et tranquillité publique : des actions concrètes

Parmi les préoccupations majeures des Marmandais, comme pour moi, figure la sécurité. Nous poursuivons nos efforts pour garantir à tous un cadre de vie serein. La Police Municipale agit en complémentarité avec la Gendarmerie pour assurer une présence renforcée dans l'espace public et lutter contre les incivilités et la délinquance.
Concrètement, nous avons engagé plusieurs actions déterminantes :

- Le renforcement de la coopération entre Police Municipale et Gendarmerie pour lutter contre les trafics et les nuisances urbaines.
- L'extension du réseau de vidéoprotection (5 installées depuis 2020), avec quatre caméras supplémentaires d'ici 2026.
- La mise en place de dispositifs pour accompagner les victimes de violences et de harcèlement.

La pression de la Police Municipale qui s'exerce au quotidien sur notre centre-ville autour des problèmes de narco-trafic, des marginaux et de la consommation d'alcool sur l'espace public porte ses fruits. Je ne voulais pas que notre centre-ville rénové se retrouve à héberger des trafics et des fauteurs de troubles.
Notre approche repose sur des mesures pragmatiques, adaptées à la réalité de notre territoire. Nous demandons aussi à l'État d'assumer pleinement ses responsabilités, car les collectivités locales ne peuvent porter seules le poids de la sécurité publique.
À Marmande, nous avançons avec ambition et détermination. Préparer l'avenir, c'est anticiper, innover et agir avec réalisme. C'est cette dynamique que nous poursuivons au quotidien, avec vous et pour vous.

Joël HOCQUELET
Maire de Marmande

JOURNAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE MARMANDE

N° 102 - Avril 2025
Dépôt légal à parution : Avril 2025
Directeur de la publication : Joël Hocquelet.

Maquette, rédaction et photos : Service Communication
Rédaction : Nicolas Michel
Crédits photos : N. Michel, W. Picamil, M. Gonzalez
Edité à 10 500 exemplaires
Impression : Sodal

INFORMATIONS MAIRIE
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Le mardi, jusqu'à 18h30 pour l'État-Civil.
Accueil : 05 53 93 09 50
Mail : mairie@mairie-marmande.fr

RENCONTRER VOS ÉLUS
Pour prendre rendez-vous avec le maire ou un élu, appelez le cabinet du maire au 05 53 93 47 20
ou mairie@mairie-marmande.fr
ou sans rendez-vous au marché le deuxième samedi du mois.

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 3 08/04/2025 08:31

UN BUDGET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX

L'adoption du budget constitue une étape cruciale dans le calendrier annuel d'une commune. Son élaboration n'a pas été facilitée par un contexte économique et politique au niveau national aussi contraint que fluctuant. Pour autant, les ambitions n'ont pas été bridées pour 2025.

Sain et volontariste. Voilà comment se présente le budget 2025 dans la continuité d'une action municipale responsable ! Il trouve son équilibre entre des investissements élevés, des dépenses de fonctionnement maîtrisées et des recettes maximisées, avec un emprunt de 1,8 millions. Le budget 2025 ne dégrade aucunement la situation financière de la collectivité. Il n'alourdit pas la fiscalité des habitants. Il n'augmente pas non plus l'endettement. La stabilité est son maître mot.

Investissements conséquents dans des projets vertueux

Un effort de grande envergure a été consenti sur les investissements en 2025. Ils se montent à 6 984 000 €, dont un volume de subventions de près d'1,5 million d'euros et avec une capacité d'autofinancement nette à plus d'1 million d'euros. Une large part de ces investissements s'inscrivent dans un souci de transition écologique et de participation citoyenne - deux piliers de l'action municipale. Citons l'installation de panneaux photovoltaïques, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la transformation des cours d'école, la réalisation des projets proposés par les citoyens lors des budgets participatifs... mais aussi l'acquisition de foncier en vue de promouvoir les constructions de nouveaux logements déjà bien actives en 2024.
Le budget 2025 s'inscrit dans une dynamique forte de développement à tous niveaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La taxe foncière est calculée à partir de la valeur locative cadastrale de votre bien, c'est-à-dire le loyer théorique qu'il pourrait générer s'il était mis en location. Cette valeur est ensuite multipliée par un taux d'imposition, fixé chaque année par la commune, le département et d'autres collectivités.
À Marmande, les taux de fiscalité communale n'ont pas augmenté depuis 2020. Si votre taxe foncière a évolué, cela est principalement dû à la revalorisation des bases cadastrales décidée par l'État et non à une hausse des taux votés par la municipalité.

PAROLE D'ÉLUE



"C'est dans un contexte de très grande incertitude économique, financière et politique qu'il a fallu construire le budget. Malgré les aléas, l'année 2024 a atteint un niveau de réalisation de dépenses d'investissement record tout en améliorant la capacité financière de la commune. L'année 2025 suivra la trajectoire amorcée : renforcement des bases financières, maintien d'une action volontariste et ambitieuse construite avec les citoyens et répondant aux enjeux de la transition écologique. Plus que jamais : des finances saines pour avancer sereinement !"

KAREN NOSMAS
ADJOINTE AU MAIRE
AUX FINANCES



▼ Gymnase Jacques Martinot
panneaux photovoltaïques

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 4 08/04/2025 08:31

POUR 2025

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
29 200 143 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT
8 273 000 €

LE BUDGET 2025 ENTRE AUTRES...

DES MOYENS CONCRETS POUR UNE VILLE PLUS ATTRACTIVE

>>145 000 € PRÉVUS EN 2025 POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DONT 80 000 € POUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Des investissements pour des équipements modernes et durables pour préparer l'avenir

- **1,511 million € pour les écoles (rénovation énergétique, végétalisation, modernisation des équipements)**
- **1,516 million € pour la transition écologique (photovoltaïque, éclairage LED, gestion des espaces verts)**
- **991 000 € pour l'entretien et la rénovation des équipements sportifs et culturels**
- **2,077 millions € pour les voiries et aménagements urbains**

ASSOCIATIONS :

+ de 1 million €
de soutien maintenu (1 007 100 €)

Renforcé par des aides en nature (mise à disposition de locaux, personnel, fluides, aide technique...)

0%

Taux d'augmentation communale sur le calcul de la taxe foncière

Des services municipaux essentiels pour tous

- **3,874 millions € dédiés à l'éducation et l'enfance (soutien aux écoles, restauration scolaire, activités)**
- **2,566 millions € pour la culture et les animations (médiathèque, théâtre, musée, événements gratuits)**
- **927 000 € pour le sport (entretien des infrastructures, soutien aux clubs et compétitions)**
- **3,091 millions € pour le cadre de vie et les espaces verts**

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 5 08/04/2025 08:31

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ À MARMANDE

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPD-R) dresse un état des lieux des incivilités et délits. Puis il définit les axes stratégiques à adopter pour mieux les anticiper.

La loi du 5 mars 2007 a confié au maire un rôle central dans la mise en place de la politique de prévention sur sa commune, faisant de lui le garant de la tranquillité publique. Il pilote le CLSPD-R dont le but est d'amener une meilleure coordination des acteurs de la lutte contre l'insécurité. Ils bâtissent ensemble une stratégie territoriale globale de prévention de la délinquance.

Au cours de sa réunion plénière annuelle du 27 novembre dernier, le CLSPD-R a identifié les problématiques rencontrées sur le territoire communal, articulées autour de 6 thèmes majeurs : la sécurité et la tranquillité publique, la veille d'urgence sociale, les violences conjugales et intrafamiliales, les jeunes et les conduites à risques, la sécurité routière et les transports publics, la radicalisation.

Un certain nombre d'actions et d'objectifs ont dès lors été définis :

>> Développement de l'échange partenarial entre Gendarmerie et Police Municipale. La démarche aboutit à une occupation renforcée du domaine public face aux trafics de stupéfiants, rodéos urbains, regroupements de personnes alcoolisées...

>> Renforcement de la vidéoprotection au sein de l'espace public avec 4 caméras supplémentaires, dont deux déjà installées, ce qui portera leur nombre à 41 d'ici 2026.

>> Lutte contre l'occupation illégale des logements vacants.

>> Instauration de dispositifs d'aide aux victimes de violences conjugales ou harcelées dans la rue. Un autocollant « *Ici demandez Angela* » sur la vitrine d'un commerce signifie que vous pouvez vous y réfugier.

>> Simplification de l'opération « tranquillité vacances » grâce à un formulaire qui peut maintenant être rempli en ligne sur la site de la mairie. Les forces de l'ordre effectuent en votre absence des passages fréquents devant votre domicile afin de prévenir les cambriolages.

>> Sensibilisation aux risques de traversée des voies ferrées.

>> Formation aux bonnes pratiques de conduite des trottinettes électriques.

>> Rappel des bons comportements dans les transports en commun.

« *Les habitants n'ont pas forcément conscience du travail effectué en amont pour que le taux de délinquance diminue.* » conclut Aurélie Boyer, coordinatrice du CLSPD-R de Marmande. « *Les policiers municipaux et les gendarmes ne font pas que verbaliser. La prévention représente une part capitale de leurs missions* ».



PAROLE D'ÉLU



"Le CLSPD-R favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et les organismes publics et privés concernés. Il définit les objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques"

JEAN-CLAUDE BOURBON
CONSEILLER DÉLÉGUÉ SPÉCIAL
À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 6 08/04/2025 08:31

POUR NE PLUS JETER LES MÉGOTS N'IMPORTE OÙ !

Les mégots par terre enlaidissent notre espace public. Sans compter qu'ils finissent trop souvent dans les égouts, allant polluer ensuite rivières, mers et océans. La ville et ses habitants se mobilisent sur le sujet.

« Jeter son mégot dans un endroit adapté, c'est le geste à adopter » : voici l'accroche qui orne les cendriers nouvelle génération installés récemment dans Marmande. C'est en effet petit geste après petit geste que se gagne la bataille de la propreté en ville. Repérables à leur design rectangulaire et leur couleur orangée, ces cendriers de sondage interpellent les usagers. Chacun est porteur d'une question différente.

Les mégots peuvent-ils se recycler ? Jeter son mégot au sol est-il passible d'une amende de 135 € ? À vous de choisir si vous déposez votre bout de cigarette dans le compartiment « *oui* » ou « *non* » . Les cendriers de sondage ont ainsi rejoint les autres équipements urbains comme les poubelles de tri sélectif et les distributeurs de sachets pour déjections canines, destinés à préserver nos rues des déchets indésirables.

Mobilisation citoyenne

Cette action est menée dans le cadre d'une campagne de sensibilisation plus large en partenariat avec l'Alcome (organisme dédié à la réduction des mégots dans l'espace public) et le spécialiste de la dépollution et du recyclage Ecomégot.
Deux journées en mars ont été consacrées au « Mégothon », un challenge motivant de ramassage des mégots par la population marmandaise. L'événement était accompagné d'animations pédagogiques avec la participation notamment du Conseil des Sages.
50 000, c'est le nombre de mégots récoltés !

En avril, les parents d'élèves aux abords des écoles seront informés d'un changement de réglementation : fumer devant les établissements scolaires va devenir interdit afin de préserver les enfants.
La journée phare du Mégothon se tiendra le samedi 24 mai de 8h à 12h sur le marché, avec un stand dédié à la sensibilisation et à la collecte des mégots.

LE SAVIEZ-VOUS ?



1 mégot pollue 500 l d'eau.

Une ville propre, l'affaire de tous !



▲ Cendrier de sondage place Clemenceau



PAROLE D'ÉLUE

"Les mégots ont beau être de petits éléments, leur impact sur notre environnement reste grand. Les agents municipaux en charge de la propreté passent beaucoup de temps à les ramasser. Il en va de la responsabilité des citoyens de mettre leurs mégots dans les cendriers afin de mieux gérer ces déchets."

SÉVERINE CHASTAING
ADJOINTE AU MAIRE
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 7 08/04/2025 08:31

AJUSTEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

La ville ajuste les horaires d'éclairage public pour mieux s'adapter aux besoins des habitants tout en réduisant la pollution lumineuse.

Depuis plusieurs années déjà, de nombreuses communes partout en France ont fait le choix de couper l'éclairage public une partie de la nuit. La tendance s'est accentuée il y a 3 ans au moment de la crise énergétique liée au déclenchement de la guerre en Ukraine. Marmande est équipée de plus de 3 700 lampadaires. Ils représentent environ 45 % de la consommation électrique de la ville et pèsent d'autant sur la facture.
Aujourd'hui, 80 % des anciennes lampes avec une consommation de 150 watts ont été remplacées par des LED moins énergivores à 40 watts. Au-delà de cette action, il a été décidé en octobre 2022 d'éteindre les lampadaires de 23h30 à 5h30 du matin. La mesure s'est révélée efficace puisqu'elle a engendré dès l'année suivante une réduction quasiment de moitié de la note d'électricité.

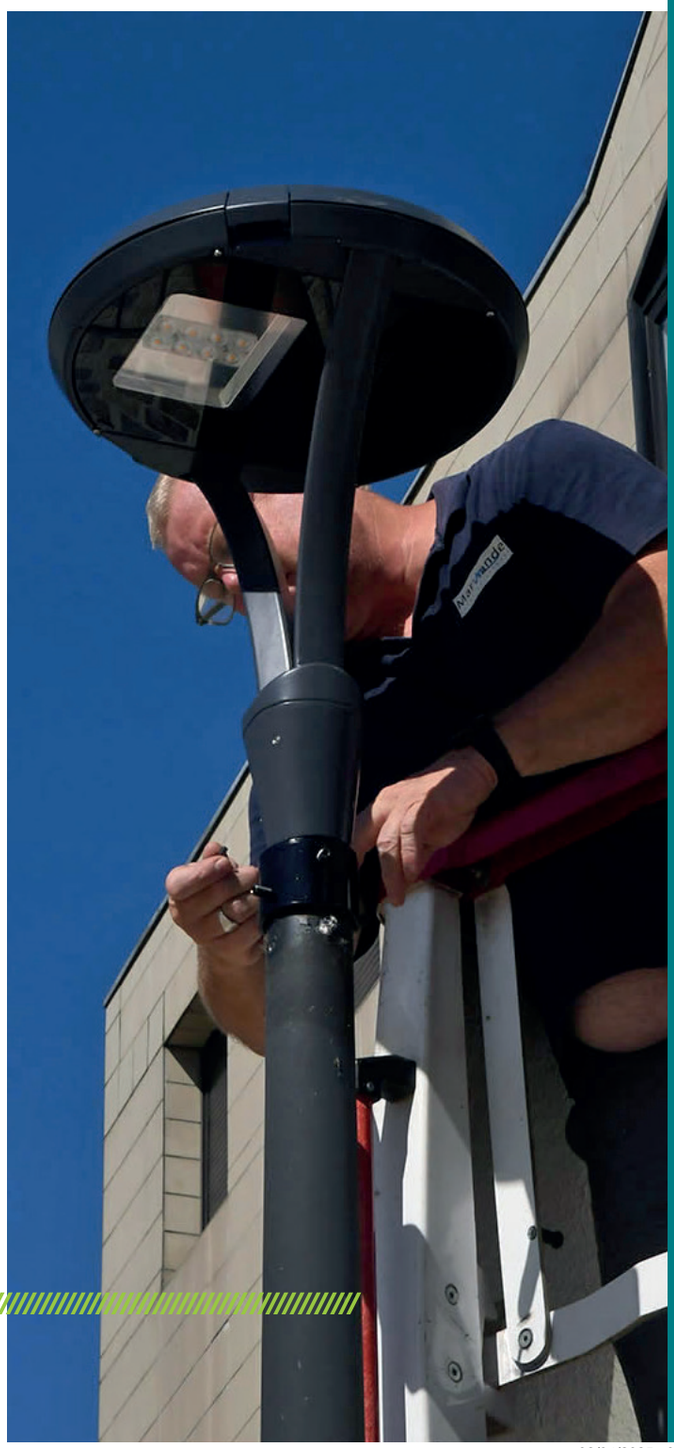
Nouveaux secteurs, nouvelles plages horaires

Des aménagements ont eu lieu en janvier pour prendre en compte le ressenti des habitants tout en poursuivant l'objectif fixé de baisse des dépenses. L'éclairage public était auparavant suspendu de façon uniforme sur l'ensemble du territoire marmandais. Il existe désormais 2 zones dotées d'horaires différents afin de répondre aux attentes. L'extinction en centre-ville se fait désormais à 0h30 jusqu'à 5h30 du matin. En périphérie, elle commence à 23h et se finit à 6h du matin.
Une estimation montre que cette actualisation va permettre une économie additionnelle de 10 000 €, ce qui n'a rien de négligeable.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'éclairage nocturne peut venir perturber le comportement de certaines espèces animales comme les oiseaux durant leur sommeil ou leur migration. Le diminuer va dans le sens de la protection de la biodiversité !



MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 8 08/04/2025 08:31





DOSSIER SOLIDARITÉS

LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) A FAIT PEAU NEUVE

Si vous avez connu le Centre Communal d'Action Sociale avant sa transformation, vous n'avez pu qu'être agréablement surpris par la nouvelle disposition des lieux.

Clef de voûte du Pôle des Solidarités, le CCAS se situe juste en face du jardin Espiet. L'inauguration en 2023 de cet ancien terrain en friche transformé en îlot de nature à proximité de la Place du Marché et de l'église Notre-Dame a apporté une respiration au quartier. De cette métamorphose est née l'idée que le CCAS pouvait à son tour bénéficier d'un second souffle de façon à s'intégrer plus harmonieusement dans un environnement devenu attrayant. L'entrée a été repensée. Elle se fait sur une cour ouverte, dont les dalles herbacées prolongent dans une belle unité de ton l'aménagement du Jardin Espiet. Les visiteurs en tirent une première impression avenante.

Mue extérieure mais aussi intérieure

Cette image accueillante se poursuit à l'intérieur. Les locaux ont été rendus plus lumineux et modernes. Les personnes qui se rendent au CCAS peuvent parfois se sentir vulnérables : elles trouvent ici une écoute attentive dans un cadre chaleureux approprié. Des salles ont été adaptées à la pratique d'ateliers en petits groupes. L'espace numérique installé au rez-de-chaussée met des ordinateurs à disposition des usagers afin qu'ils puissent accomplir leurs recherches ou démarches administratives. Le CCAS réaffirme ainsi son identité fonctionnelle de proximité. Une source inépuisable d'informations et d'initiatives au service de la population !

Rue Fourton
05 53 64 19 32 / ccasaccueil@mairie-marmande.fr

Horaires d'accueil du public :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.



MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 9 08/04/2025 08:31

LE CCAS: POUR QUI ? POUR QUOI ?

Accompagner. Soutenir. Protéger. Informer. Orienter. Voilà comment peut se résumer en 5 mots l'action du CCAS contre l'exclusion sociale, sous toutes ces formes, des personnes fragilisées.

CCAS. 4 lettres pour désigner le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Marmande. Il est comme un phare éclairant un océan de droits administratifs dans lequel il nous arrive parfois de boire la tasse. De quelles aides est-il possible de bénéficier, dans quels domaines ? Le personnel du CCAS est là pour apporter des solutions personnalisées.

« Il se peut que nous ayons toutes et tous besoin d'être épaulés face aux difficultés à un moment ou à un autre de notre existence. Mais mieux vaut ne pas attendre d'avoir perdu pied complètement » fait remarquer le directeur, Christopher Meurdrac.

Le CCAS travaille à construire des parcours individualisés d'insertion ou de réinsertion socio-professionnelle en levant les freins qui peuvent exister concernant le logement, le budget, la santé, la mobilité et autres... Et il garde un oeil bienveillant sur le bien-être des séniors, entamant leur seconde vie de retraités.

Le Pôle des Solidarités, dont fait partie le **CCAS**, englobe ainsi la **Maison des Séniors** (square de Verdun) et la **Maison des Marmandais** (avenue Christian Baylac) où sont organisés tout au long de l'année des ateliers, des rencontres ou autres activités et sorties.

La Résidence Autonomie **« Les Glycines »** pour personnes âgées (rue de l'Automne) complète cet ensemble de services à dominante sociale et solidaire.

Le CCAS en chiffres :

En 2024, le CCAS a effectué **6 320** actions d'accueil et d'orientation, **3 092** accueils physiques rue Fourton (hors permanences CAF). Ce sont **1 525** accompagnements qui ont été réalisés par le service social auprès des Marmandaises et Marmandais en situation de fragilité ou dans une démarche d'insertion.

Les subventions accordées aux associations à caractère social se sont montées à **27 000 €** en 2024. La commission permanente d'aides extra légales a aidé à hauteur de **20 462 €**. Ce sont également **2 000 €** d'aides financières alimentaires qui ont été attribuées avec le soutien de l'épicerie solidaire.

Marmande
MAISON DES MARMANDAIS

LA MAISON DES MARMANDAIS LES CHIFFRES 2024

+ DE 300
ADHÉRENTS

+ DE 15
ATELIERS

+ DE 11 000
VISITES ANNUELLES

36
ENFANTS BÉNÉFICIENT 2 FOIS PAR SEMAINE, D'UN ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

14
SORTIES INTERGÉNÉRATIONNELLES À L'EXTÉRIEUR DE MARMANDE

+ DE 30
STRUCTURES PARTENAIRES

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 10 08/04/2025 08:31

DES VISITES SOLIDAIRES POUR LES SÉNIORS ISOLÉS

Alors que les séniors représentent 35 % de la population marmandaise, la lutte contre l'isolement figure parmi les priorités de la politique sociale de la ville.

Le dispositif des Ambassadeurs Solidaires nouvellement mis en place par le CCAS rassemble des volontaires désireux de mettre un peu de leur temps et leur bienveillance au service de nos aînés de 75 ans et plus. Une démarche volontariste d'aller à la rencontre des habitants afin que nul ne se sente coupé du monde.

En 2024, une campagne d'enquête diligentée par le CCAS et menée par la Poste a débouché sur le constat suivant : sur plus de 1 250 personnes âgées interrogées, seulement 54 % ont répondu ne pas se sentir seules. « Organiser des visites dites de courtoisie répond à un réel besoin » déclare Victoria Bassi, Conseillère en Économie Sociale et Familiale au CCAS. La jeune femme de 21 ans se trouve en première ligne sur le terrain. Elle coordonne les opérations entre les bénévoles et les séniors qui ont accepté d'ouvrir la porte de leur domicile. Écouter, discuter, faire une partie de cartes, lire le journal à une personne malvoyante : les visites des Ambassadeurs prennent plusieurs formes mais elles ont toutes un point commun. Elles apportent du réconfort. Pour Victoria, l'utilité de la mission va même plus loin encore :

« En détectant les situations de fragilité, nous sommes en mesure de présenter aux gens un éventail de solutions en termes d'aide sociale et de droits dont ils pourraient bénéficier mais que bien souvent ils ne connaissent pas. »

Le CCAS cherche à renforcer son équipe d'Ambassadeurs. Toutes les générations sont les bienvenues.

Renseignez-vous au 05 53 64 19 32.

Pierrette Pila, 77 ans, et Messaoud Ouederni, 75 ans, font partie du Conseil des Sages et sont très impliqués dans l'action des Ambassadeurs Solidaires. Ils voient leur participation comme une continuité de leur engagement auprès d'autrui.

« Être visiteur me procure une grande satisfaction personnelle » précise Messaoud. *« J'ai l'impression de rendre à la communauté un peu de ce que j'ai reçu ». Pierrette ajoute : « Je suis très heureuse d'être impliquée dans la vie de ma cité. Nous arrivons chez les gens avec le sourire pour leur apporter un peu de joie de vivre et nos échanges sont toujours enrichissants. »*





Simone et Claude Charrier connaissaient déjà le CCAS via leur inscription sur le registre du plan canicule. Tous deux ne se considèrent pas forcément comme isolés. Leurs enfants font partie de leur vie et leur voisinage se montre serviable. Toutefois, à 80 ans passés, le couple confronté à des problèmes de santé avoue ne plus se déplacer autant qu'avant. L'idée de recevoir la visite des Ambassadeurs Solidaires a été très bien accueillie.

« C'est une façon pour nous de rester informés de ce qui se passe à Marmande. Nous recherchons le contact humain. »

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 11 08/04/2025 08:31

MAISON DES SÉNIORS

UN NOUVEL ESSOR POUR LES ACTIVITÉS SÉNIORS

Située Square de Verdun face à la Poste, la Maison des Séniors propose aux personnes de plus de 60 ans une large palette de sorties et d'ateliers. Pour se divertir, s'entretenir, garder des liens avec le monde aussi.

En juin 2024, des retraités marmandais ont participé dans la joie et la bonne humeur à des mini-olympiades face à des équipes séniors de Villeneuve-sur-Lot, Agen, Sainte-Livrade-sur-Lot. L'événement illustre bien l'esprit de rencontres et d'échanges que la Maison des Séniors s'emploie à cultiver. Sorties bowling, spectacles, visites de bastides, balade en vélorail, dégustation d'huitres sur le Bassin d'Arcachon... Le planning fait montre de variété, sans oublier les classiques lotos et thés dansants toujours appréciés. « *Nous avons mis en place des animations plus diversifiées de façon à mieux coller à tous les profils de séniors et à l'évolution de leurs attentes* » énonce Yann Batisse, médiateur culturel. « *Nous leur proposons de participer à des activités qu'ils n'auraient peut-être pas la possibilité ou l'envie de faire s'ils étaient seuls. Lutter contre l'isolement fait partie de nos missions.* »

Rester en phase

Parce que le troisième âge vit de plus en plus connecté, la Maison des Séniors suit cette tendance. En témoignent les ateliers dispensés autour de l'informatique et de l'utilisation du smartphone.

Une conférence comme celle qui a été donnée sur le tri des déchets, assortie d'une visite du site de traitement de Damazan, contribue à favoriser l'ancrage des seniors dans la vie du territoire. Les sorties culturelles font tout autant partie de cette ouverture sur le monde soigneusement entretenue.

Adhésion annuelle :
24 € pour les Marmandaises/Marmandais
Renseignements : 05 53 64 04 26



◀ Sortie sur le Bassin d'Arcachon



Témoignage d'une adhérente, Sylviane Dubey, 65 ans

« Je ne connaissais personne quand je me suis installée à Marmande en 2023. Je me suis renseignée pour connaître les associations car j'ai toujours été impliquée dans le milieu associatif. Je suis venue à la Maison des Séniors. J'y ai rencontré Monique, une adhérente. Elle m'a donné envie d'adhérer à mon tour. J'aime la dynamique qui est impulsée ici. Les sorties prennent en compte le côté ludique, culturel, la santé... Elles sont très bien préparées. Le séjour annuel est attendu avec impatience par la plupart des adhérents. Nous sommes allés à Saint-Lary en 2023 et à Vic-sur-Cère l'année dernière. La Maison des Séniors est un lieu où l'on aime se retrouver autour de propositions différentes. Nous créons des liens entre nous. Une solidarité existe. »

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 12 08/04/2025 08:31

LES GLYCINES

DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT EN COURS

Construite dans les années 1970 au coeur du quartier Baylac - La Gravette, la résidence met l'accent sur un cadre de vie agréable et convivial.

Les Glycines se composent de 48 logements T1 et de 20 logements T2 répartis sur 3 ailes. Ils sont proposés à des séniors autonomes à revenus modestes. Les locataires trouvent ici un environnement rassurant et accueillant.

Beaucoup se connaissent. Il n'est pas rare de les voir échanger dans les parties communes ou aux abords des bâtiments. Vivre aux Glycines a pour effet d'entretenir le lien social au quotidien. « *Les relations humaines constituent la clef de voûte de cette structure* » insiste Christopher Meurdrac, directeur du Pôle des Solidarités à la mairie de Marmande. « *Des séniors viennent habiter ici souvent pour rompre leur isolement après avoir connu un deuil ou parce qu'ils sont éloignés de leur famille* ».
Propriété du bailleur social Habitalys, les Glycines sont gérées par le Centre Communal d'Action Social de Marmande. Le CCAS emploie en insertion plusieurs agents techniques polyvalents pour entretenir les lieux. Ainsi, une rénovation des parties communes a été lancée en 2024 de façon à ce que le cadre de vie des résidents reste attrayant.
Dans cette même optique, après la pose d'une clôture flambant neuve entourant la propriété, un projet d'aménagement du jardin est maintenant envisagé. L'idée est de valoriser l'extérieur en transformant les espaces verts actuels non investis par les résidents en un véritable havre de promenade et de détente.
Le bien-vivre aux Glycines a décidément de beaux jours devant lui.





Tarek, pinceau à la main, salue un petit groupe de résidents qui lui répond par un bonjour amical. Ce peintre d'intérieur de 44 ans a retrouvé le sourire depuis qu'il a été embauché aux Glycines en tant qu'agent technique polyvalent. Après avoir connu un accident de parcours professionnel, il a pu renouer avec le travail grâce à un contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) d'une durée maximale de 2 ans. « J'ai repris ma vie en main » lance-t-il avec fierté.
Il se sent parfaitement intégré dans la vie des Glycines. « *Les locataires me connaissent bien. Je me sens utile quand ils font appel à moi parce qu'ils ont un petit souci à régler dans leur appartement.* »
Outre la peinture, il a passé une certification en électricité. « *Mon passage aux Glycines, c'est comme un tremplin. J'acquiers des compétences qui me serviront plus tard.* »

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 13 08/04/2025 08:32

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE
UNE DES MISSIONS PHARES DU CCAS

Le vaste champ d'action du CCAS comprend l'accompagnement pour un retour vers l'emploi, indissociable d'une resocialisation.

La Ville et le Département du Lot-et-Garonne, pilote de l'action sociale, travaillent ensemble pour accompagner les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active). Une convention permet la mise en œuvre de leur suivi et de favoriser leur insertion. Les bénéficiaires du RSA soutenus chaque année par le CCAS n'ont pas pour intention de rester passifs face à leur situation. Beaucoup s'emparent des outils mis à leur disposition afin de retrouver leur autonomie mais ce n'est pas un parcours aisé. À ce titre, une nouvelle action originale a vu le jour en début d'année. D'une durée de 6 mois, cette expérience vise à redonner confiance aux participants par le biais de la découverte de l'art et de la culture. « *Définir un projet professionnel nécessite de (re) mobiliser son énergie* » explique Aude Llanas, conseillère en insertion au CCAS. « *Nous travaillons pour cela sur l'estime de soi. Chaque visite culturelle débouche sur un questionnement que nous travaillons tous ensemble en atelier. Nous parlons de l'image que nous avons de nous-mêmes, comment nous nous positionnons en société, comment nous communiquons avec les autres.* » Évoluer au sein d'un groupe qui partage des temps plus légers aide à libérer la parole, à se socialiser davantage, tandis que les sorties au théâtre ou au musée font reprendre contact avec le monde extérieur dont on se sent exclu quand on ne travaille pas. Aude ajoute : « *En plus, nous avons la chance d'avoir à Marmande des structures culturelles très différentes, investies et prenant partie pour des projets comme celui-ci. Car chaque structure propose des ateliers adaptés et conçus sur mesure pour cette action collective.* » Il s'agit alors d'une approche non directement centrée sur la recherche d'emploi mais permettant de développer des aptitudes et compétences qui aident à lever les freins de celle-ci.

Donner de son temps pour mieux se reconstruire

Rompre son isolement passe par le tissage de liens sociaux. Le bénévolat contribue à développer ces liens et permet de redynamiser un parcours. Des bénéficiaires du RSA se sont ainsi impliqués à Noël sur la base du volontariat dans l'opération des boîtes solidaires pour adultes en situation de fragilité.
2025 voyant de nouvelles modalités du RSA apparaître, c'est au sein du plan d'actions que de telles initiatives d'investissement personnel pourraient peut-être figurer dans ce contrat d'engagement d'au moins 15 heures hebdomadaires que doivent signer les bénéficiaires.



▲ Confection des "Boîtes de Noël"

PAROLE D'ÉLUE



"Après avoir rendu visible et accessible le CCAS, renforcé les équipes et les directions, nous poursuivons nos actions en direction des plus fragiles, des plus isolés afin que chacun puisse accéder à ses droits et à la vie de la cité. Personne ne doit être laissé au bord du chemin ! "

MAUD CARUHEL
ADJOINTE AU MAIRE
AUX POLITIQUES INNOVANTES
ET DE SOLIDARITÉ

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 14 08/04/2025 08:32


© William Picamil

TEK A(RT) : SUCCÈS POUR CE FESTIVAL INNOVANT

La 8e édition s'est tenue du 19 au 22 mars. Elle a fait vivre d'étonnantes expérimentations artistiques à un public conquis.

Intelligence artificielle, réalité virtuelle, mapping, hologrammes, imprimantes 3D... Quand les artistes s'emparent des technologies d'aujourd'hui, ils repoussent les limites de la création. Parce que la ville de Marmande sait évoluer avec son temps, elle a lancé en 2018 ce festival hors du commun destiné à surprendre tout autant qu'émouvoir un public multigénérationnel.
Les nombreux ateliers découvertes et spectacles nous ont donc offert des expériences insolites à la frontière entre le vivant et les machines. Aventure sonore immersive, lecture avec casque de réalité virtuelle, fresque évolutive, musique ressentie à travers le corps grâce à l'électrostimulation, happening dansé dans un bus et plus encore : notre curiosité a été récompensée, le plein d'émotions largement fait.
Tek A(rt) a également mis en lumière un lieu emblématique en créant un lien dynamique entre le centre-ville et le Pôle CESAme. Ce dernier, avec son identité industrielle, a accueilli une grande partie des animations.
Les principales structures culturelles de la ville, le musée Marzelles, la médiathèque Albert Camus, les Archives Municipales, le théâtre Comoedia ainsi que le cinéma le Plaza, ont activement contribué à la richesse du festival. Cette édition illustre une véritable épopée collective, portée par la volonté de la collectivité de faire rayonner la création artistique et les nouvelles formes d'expression.



PAROLE D'ÉLUE

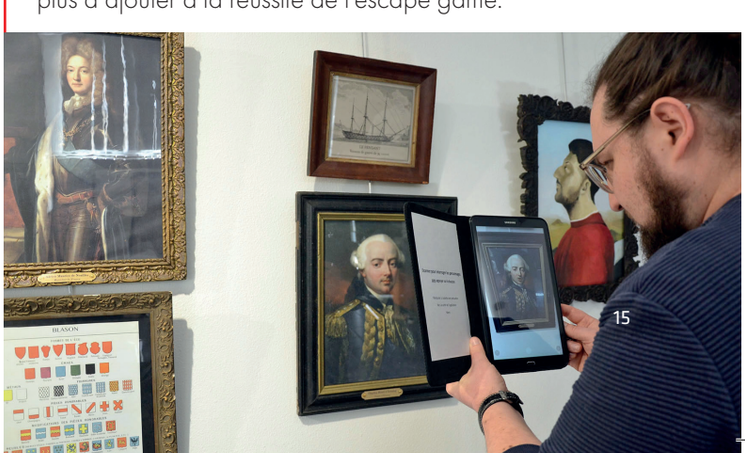
"Marmande est une ville de festivals. Tek A(rt) constitue la preuve vivante de son dynamisme et de sa créativité. Toutes les structures culturelles locales y participent mais aussi des partenaires extérieurs chaque année de plus en plus nombreux."

FRANÇOISE VERDIER
ADJOINTE AU MAIRE
À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE CULTUREL

ARCHIVES MUNICIPALES : UN ESCAPE GAME QUI A PASSIONNÉ

D'octobre 2024 à mars 2025, « *L'héritage des Dauber* » a attiré un public varié.

Faire découvrir la richesse des fonds des Archives Municipales par le jeu : l'idée a dépassé les espérances dans la mesure où le public n'a pas été réduit aux seuls fans d'escape game. Des scolaires aux séniors, en passant par des groupes de l'Unité Alzheimer de Tonneins et de la Maison Arc en Ciel, toutes les catégories de la population se sont penchées avec intérêt sur le passé de l'authentique famille marmandaise d'Auber de Peyrelongue. Certains de ses descendants en personne sont même venus participer ! L'escape game a récolté d'excellents retours. L'originalité du concept a été saluée, de même que la mécanique ingénieuse du jeu (utilisation de procédés comme la réalité augmentée) et la qualité des documents historiques exposés (registres d'état civil et cadastraux, calendrier révolutionnaire, etc), certains remontant jusqu'au XVe siècle. Le matériel du jeu a été conçu en partenariat avec l'association Hydrogène Vallée et la section plasturgie du lycée Val de Garonne. L'ambiance sonore a été réalisée par la classe de musique électronique de Martin Mestres du conservatoire Maurice Ravel. Un beau travail collaboratif.
Pour l'équipe des Archives Municipales, la meilleure récompense reste l'éclairage porté sur leur service. Des joueurs sont revenus consulter les collections. Un point de plus à ajouter à la réussite de l'escape game.



MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 15 08/04/2025 08:32

BERTRAND TUNICA À LA TÊTE DE LA CITÉ DE LA FORMATION

Le nouveau directeur s'attache à promouvoir l'action de formation. Il poursuit la valorisation d'un établissement indispensable à la vie économique du territoire.

Quel parcours vous a mené au poste que vous occupez aujourd'hui ?

Suite à mes études d'aménagement du territoire, j'ai intégré la direction de la formation professionnelle à la Région Nouvelle-Aquitaine. C'est dans le cadre de mes missions que j'ai été amené à côtoyer la Cité de la Formation. L'ancien directeur, Laurent Combes, m'a proposé en 2020 un poste de responsable de filière.

J'ai été ravi de rejoindre une structure qui accueille une telle diversité de publics et de métiers, avec des spécificités comme le toilettage canin et félin, l'animation et le sport...

Comment s'est passée la transition entre Laurent Combes et vous ?

Parfaitement bien, même si le rythme a été intense. Je remercie Laurent Combes pour son tutorat. Il m'a fait entrer progressivement dans son quotidien de directeur. J'ai pu me familiariser avec les rouages internes.

> ***« J'ai été ravi de rejoindre une structure qui accueille une telle diversité de publics et de métiers... »***



Quelles sont vos ambitions pour la Cité de la Formation ?

Nous voulons rester un acteur majeur de l'acquisition des compétences pour les employeurs du territoire, tout en tenant compte de l'évolution des publics jeunes et adultes. Pour proposer les formations les plus adaptées, soit en apprentissage, soit en formation continue, il nous faut réinventer constamment notre pédagogie. Nous devons faire évoluer nos modalités, nos outils. Nous rénovons actuellement notre campus Industrie. Un plateau technique ouvrira en septembre pour le BP (Brevet Professionnel) Coiffure. Nous ne nous interdisons rien. Nous sommes prêts à ouvrir de nouvelles filières si elles répondent aux besoins des entreprises.

Cité de la Formation Professionnelle
15 Rue Albert Camus,
à Marmande.
Tél : 05 53 76 04 00

Quelques mots de l'ancien directeur, Laurent Combes



« J'ai travaillé durant 13 ans avec des équipes animées par de belles valeurs. Je salue leur implication, leur professionnalisme. Elles ont toujours su s'ajuster aux constants changements de réglementation, comme ce fut le cas par exemple en 2018 avec la révolution organisationnelle de la réforme de la formation professionnelle. Ensemble, nous avons rempli les missions qui étaient les nôtres : permettre à des jeunes de se former à la maîtrise d'un métier par la voie de l'apprentissage, accompagner dans leurs parcours de formation les adultes demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle, répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales ou extérieures au département. Nous avons veillé également à maintenir les équilibres financiers. Cette partie très enrichissante de ma carrière me laisse des souvenirs forts. »

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 16 08/04/2025 08:32

SAMI BELHADDAD « UN TALENT BRUT SUR LES PLANCHES »

Marmande a vu bourgeonner la passion de ce jeune et charismatique comédien-danseur. "Monté à Paris", il ambitionne de s'épanouir dans une carrière professionnelle.

Une personnalité solaire, une voix enveloppante et une gestuelle fluide sur scène façonnée par une pratique de la danse urbaine depuis ses 13 ans. Sami Belhaddad en a 24 aujourd'hui. Le jeune homme natif de Marmande s'illustre ce printemps dans la capitale sur les planches du théâtre La Scène Parisienne. Il figure à l'affiche d'une adaptation moderne et audacieuse d'une célèbre pièce de Molière, *Le Bourgeois Gentilhomme*. Il interprète le laquais de Monsieur Jourdain et aussi, en alternance avec un autre comédien, le personnage de Dorante.



Sami est membre de la troupe du P.A.T. (Prêts à Tourner), un studio monté par Anissa Allali. Il a bel et bien les pieds calés dans les starting-blocks pour s'élancer vers les rôles de théâtre, de télévision et sur grand écran qui se présenteront à lui. Il avoue être tenté, entre autres, par la veine humoristique d'un cinéma comme celui de Philippe Lacheau (Babysitting, Alibi.com, Nicky Larson et le parfum de Cupidon).
Il se sent attiré par le rythme « chorégraphié » de ce genre de comédies. Le mot n'est pas choisi au hasard. Danseur un jour, danseur toujours !

Les graines de l'acting plantées à Marmande

La fibre artistique a fait partie de son environnement familial grâce notamment à un père musicien et adepte de la salsa. Si les danseurs Nahim Amenzulu et Jean Felix ont tenu un rôle important dans son apprentissage du hip-hop et du breakdance, Sami a beaucoup appris sur l'art de jouer la comédie auprès de Danielle Zanardo, la fondatrice du Théâtre de l'Atelier à Marmande. « *Elle m'a dit un jour : Sami, n'arrête jamais la danse ! Ses paroles résonnent encore en moi aujourd'hui. Elle avait raison. Grâce à la danse, je maîtrise mon corps, mes déplacements, ce qui me permet de mieux appréhender l'espace sur scène et tout ce qui m'entoure* ».

Un déclic s'est produit alors qu'il était élève au lycée Val de Garonne. « *C'est là que j'ai compris que ma passion pouvait devenir mon métier* ». Étape suivante une fois le bac en poche : l'antenne du Cours Florent à Bordeaux. « J'y suis resté 3 ans. J'ai fait de très belles rencontres avec des comédiens devenus des amis ».

Eclosion artistique

Avec certains d'entre eux, il a monté une petite troupe pour ses travaux de fin d'études. « *Nous avons créé une adaptation de Jack et la Mécanique du Coeur de Mathias Malzieu dans laquelle j'ai tenu le rôle principal* ».

Sami a également joué en 2022 dans le court-métrage Atomic Blue de Ninno Mazzone où là encore, il était entouré de proches du Cours Florent. Cette histoire de retrouvailles mouvementées entre copains sur une plage a fait le tour des festivals et même remporté un prix en Arizona au A Night of Misfits Films Festival.

« *La belle aventure d'Atomic Blue m'a donné le goût des tournages* » ajoute Sami. « *J'ai envie à l'avenir d'explorer plus à fond ma palette de jeu devant la caméra. Je suis toujours en travail. Un acteur n'arrête jamais d'apprendre* ».

Photo © Maxime Gonzalez

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 17 08/04/2025 08:32

NOTRE SÉLECTION

AVRIL

Jusqu'au 03/05
Exposition "Les oiseaux"
Médiathèque A. Camus

Jusqu'au 17/05
Exposition " MUTAGÈNE "
Musée A. Marzelles

Vendredi 11/04 à 20h30
" Les galets au Tilleul sont plus petits qu'au Havre ce qui rend la baignade bien plus agréable" - Théâtre Comœdia

Samedi 12/04 à 17h
" Orchestrades " - Théâtre Comœdia

Samedi 12/04 à 15h
"Raconte-moi une histoire"
Médiathèque A. Camus

À partir du lundi 14/04
Exposition "Embarquement à Coussan"
Archives Municipales

Mercredi 16/04
Atelier 3D confection d'appeaux
Médiathèque A. Camus

Du 16 au 26/04
Festival "Marmande au fil des arts" (MAFDA) 3e édition

Vendredi 18/04
Carnaval des écoles - Centre-ville

Vendredi 18/04
"Pode ser, C'est toi qu'on adore & Bouffées"
Théâtre Comœdia

Dimanche 20/04
4e manche de la Coupe Nouvelle-Aquitaine de BMX - Plaine de la Filhole

Mercredi 23/04 à 14h30 et 18h30
"Les jolies choses" (récital contemplatif, marionnette) - Petit Théâtre

Samedi 26/04 et dimanche 27/04
Vide-greniers et vide-poussettes
Espace Expo

Mercredi 30/04
Carnaval des Accueils de Loisirs (ALSH) Centre-ville

MAI

Du 1er au 04/05
Foire exposition - Espace expo

Du mardi 6 au samedi 31/05
Exposition de Marie-Claude Eguimendia (peintures et sculptures)
Médiathèque A. Camus

Du lundi 12 au samedi 17/05
"Plan B" (marionnette) - Théâtre Comœdia

Jeudi 15/05 à 18h30
Conférence "Histoire du punk-rock"
Cinéma le Plaza

Samedi 17/05
Nuit des Musées - Soirée DJ set
Musée A. Marzelles

Samedi 17 et dimanche 18/05
Fête des Fleurs et des Saveurs
Esplanade de Maré

Vendredi 23/05
"Voix du Soleil" (Musique classique)
Théâtre Comœdia

Samedi 24/05
Cérémonie d'accueil des Nouveaux Marmandais

Mardi 27/05 à 20h30
Chœur d'enfants école Jean Jaurès et conservatoire

Du 31/05 au au 27/09
Exposition "Les amateur.ices"
Musée A. Marzelles

JUIN

Du mardi 3 au samedi 28/06
Exposition sur l'astronomie
Médiathèque A. Camus

Mardi 10/06 à 20h30
Concert "Vibra'son" du chœur d'adultes du conservatoire
Église Notre-Dame

Samedi 14/06 à 17h
Opéra pour enfants : "Émilie jolie"
Théâtre Comœdia

Bienvenue à Marmande !

Vous avez récemment emménagé à Marmande ? La ville vous souhaite la bienvenue et vous invite à une matinée conviviale dédiée aux nouveaux habitants. Rendez-vous le samedi 24 mai 2025 à 11h, place Bernard Maury (parvis de la médiathèque). Cette rencontre sera l'occasion de découvrir votre nouvelle ville, de rencontrer les élus et les services municipaux, et d'échanger avec d'autres Marmandais autour d'un moment chaleureux.

Comment participer ?
Inscription avant le 10 mai 2025 par mail à nouveauxmarmandais@mairie-marmande.fr
ou par téléphone au 05 53 93 09 50



MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 18 08/04/2025 08:32

Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal

MAJORITÉ MUNICIPALE

Un budget responsable pour une ville dynamique

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté le budget de la ville. Ce budget est le fruit d'un travail de plusieurs années, mené avec sérieux et responsabilité, pour rétablir des comptes sains tout en préservant notre capacité d'action. Nous faisons des choix, parfois exigeants, mais nous n'oublions rien. Chaque décision est guidée par une ambition claire : continuer à améliorer la vie des Marmandaises et des Marmandais, en investissant dans des projets structurants et en soutenant les initiatives locales.

L'attractivité économique reste au cœur de nos priorités. L'arrivée, il y a un an, du manager de centre-ville illustre notre engagement à dynamiser Marmande et à accompagner les commerçants. À travers le soutien aux marchés, aux événements et aux artisans locaux, nous favorisons un commerce de proximité vivant et un tissu économique fort.

Il y a beaucoup à faire mais l'amélioration du cadre de vie se poursuit avec des actions concrètes : réhabilitation des espaces publics, entretien des voiries, développement des mobilités douces et aménagements paysagers. Notre engagement pour la transition écologique se traduit aussi par des projets de végétalisation et de rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

La culture et le sport, essentiels à la vitalité de notre territoire, restent des axes majeurs du budget. Notre politique culturelle, riche et accessible, permet d'accueillir des événements de grande envergure comme Garorock, tout en soutenant les associations et les acteurs locaux. Côté sport, nous investissons dans la modernisation des équipements et l'accompagnement des clubs pour offrir des conditions optimales aux pratiquants.

Enfin, nous restons attachés à la concertation avec les habitants. Les conseils de quartier et les échanges réguliers avec les associations permettent de co-construire l'avenir de Marmande.

Ce budget, équilibré et ambitieux, reflète notre volonté d'agir pour une ville dynamique et solidaire. Nous continuerons à avancer avec vous et pour vous.

Les élus de la majorité municipale

GROUPE «FORCES MARMANDAISES»

Marmande : le grand bazar dans la gestion des déchets.

Certes la gestion des déchets est de la compétence de l'agglomération, rassurez-vous, nous le savons. Nous savons également que les élus Marmandais siégeant à l'agglomération ont aussi la mission de faire entendre les intérêts de Marmande. On ne peut pas au prétexte que l'on mutualise les services pour se donner plus de moyens, en arriver à des mesures qui pénalisent certains habitants et usagers de l'agglomération ! Pour Marmande, le résultat de la politique votée par VGA, dont M. Hocquelet est vice-président est :

- Les habitants du Centre-ville de Marmande endossent le plus fort coefficient de la TEOM (Taxe sur les ordures ménagères), secteur concentrant les plus bas revenus. Cherchez l'erreur !
- La solution des bacs individuels est totalement inadaptée aux petits logements qui ne disposent pas d'espace pour les ranger. Les habitants sont donc contraints de les laisser dans la rue.
- Les composteurs collectifs sont sous dimensionnés en taille et en nombre pour l'usage attendu.

Mesures aberrantes d'une politique impensée !
Il est urgent de suspendre cette gestion calamiteuse et de réfléchir à des solutions équilibrées et efficaces pour gérer les déchets.

Martine Calzavara et Marie-Catherine Ballereau

GROUPE «MARMANDE AVENIR»

L'approche des élections municipales exacerbe les réactions de la majorité en place. Dès que le groupe Marmande Avenir pose une question, notamment en conseil municipal, il est taxé de « populisme » ou accusé de chercher la « polémique ». Arguments faciles car le principe même de la démocratie réside dans l'acceptation des désaccords. Nous l'avons déjà dit, nous le répétons : nous souhaitons être au plus près des préoccupations quotidiennes des Marmandais, en affirmant ce que nous sommes et en respectant les opinions différentes. Notre ville possède des atouts indiscutables qu'il convient de renforcer, mais aussi des faiblesses que nous devons endiguer. Bientôt nous ferons des propositions concrètes, élaborées avec les Marmandais, pour répondre au mieux à leurs attentes. Dans cette dernière année avant l'échéance électorale, des sujets importants sont posés sur la table : la taxe sur les ordures ménagères avec les complications concrètes qu'elle implique et la surcharge financière qu'elle impose, la révision du Plan Local d'Urbanisme de Marmande qui détermine les règles d'aménagement des sols... Nous restons vigilants sur chaque dossier, même si, faire entendre sa voix devient difficile.

Le groupe Marmande Avenir
Valérie Pérali, Stéphane Francis, Jérémie Prévot

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 19 08/04/2025 08:32

Marmande

TERRE DE GARONNE

FÊTE DES FLEURS ET DES SAVEURS 2025

17 et 18 MAI





ESPLANADE DE MARÉ

Marché aux fleurs
Petite restauration
Animations

Retrouvez le programme complet sur :
villedemarmande | www.mairie-marmande.fr

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

MARMANDE_MAVILLE_102_05.indd 20 08/04/2025 08:32